

Les besoins langagiers dans les programmes d'alphabétisation au Burkina Faso : *le cas des migrants dans la région des hauts-bassins*¹

Mamadou Lamine SANOGO
Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)
Institut des Sciences des Sociétés (INSS)
Ouagadougou
*malamine1@gmail.com

SUMMARY: The achievement of the Millennium Development Goals and Education for All are major current concerns of developing countries. Set by international institutions as criteria and indicators of development, developing countries like Burkina Faso have a hard time getting rid of their shackles. Thus, we often have to criticize methods and strategies as the hunt for numbers is detrimental to the quality of sectoral programs. This article, which is based on a field study on literacy and non-formal education, shows that literacy programs are often out of sync with realities. Also, their success depends on an objective analysis taking into account the constraints of the beneficiaries as well as their aspirations for the risk of appearing as actions unrelated to a real development strategy.

Keywords: language needs, vehicular Jula, functional literacy, Hauts-Bassins Region, linguistics

I. INTRODUCTION

La question des langues dans le système éducatif a toujours été au centre des préoccupations des acteurs de l'éducation et ce, depuis l'implantation de l'école coloniale en 1817 par Jean Dard. Ainsi, la réglementation coloniale a bien délimité les espaces et fonctions des langues en présence dans le domaine de l'éducation. Dans les sous-domaines de l'éducation non formelle et plus particulièrement dans l'alphabétisation, l'usage des langues africaines était jusqu'à présent systématique. Mieux, pour nous en tenir au cas du Burkina Faso, une pratique courante dans ce dernier domaine a consisté à user le moore au centre, le gulmanceman à l'est, le fulfulde au nord et le dioula dans la zone communément appelée le Grand Ouest. Rappelons que cette pratique avait un fondement quelque peu scientifique car reposant sur la répartition géographique de conception sommaire des langues nationales. De même, elle était conforme aux recommandations portant sur le volet linguistique de la Conférence de Téhéran en 1965 qui a adopté le principe de l'alphabétisation fonctionnelle.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du faire-faire reposant sur une répartition fonctionnelle des rôles entre les acteurs de l'alphabétisation au Burkina Faso, seuls les acteurs institutionnels de l'alphabétisation ayant compétence en dioula ont été affectés dans les services d'alphabétisation de la Région de Haut-Bassins considérée comme l'espace dioulaphone du pays. De même, la condition sous-jacente à l'octroi de subvention aux opérateurs a longtemps été conditionnée à la conformité à la division linguistique supposée du pays. Par conséquent, nombreux sont les opérateurs en alphabétisation qui se sont vu rejeter de

leur dossier pour des motifs linguistiques, c'est-à-dire qu'ils désirent ouvrir des centres dans d'autres langues que le dioula dans cette région. Notons que cette situation a évolué depuis lors et notre étude de 2007 (cf. bibliographie) qui a contribué, dans une certaine mesure, à une autre perception de la problématique dans la zone.

Cependant, l'usage systématique du dioula comme langue d'alphabétisation n'apporte pas que des avantages lorsqu'on sait qu'une analyse des dynamiques et pratiques langagières laisse voir une situation linguistique avec des acteurs aux profils linguistiques variables. De même, les motivations et conditions sociales qui déterminent l'usage des langues en présence ne sont pas appréciables au même degré même si l'on sait que la fonction véhiculaire du dioula et la pression linguistique de cette langue sont présentes sur tout l'espace. Par conséquent, les apprenants, les responsables techniques n'étant pas au même degré d'exposition à la langue du milieu et n'ayant pas toujours les compétences d'un locuteur confirmé, cela va se ressentir sur la conduite des programmes d'alphabétisation.

Ainsi, dans le cadre de son projet d'appui aux programmes d'alphabétisation dans la Région des Hauts Bassins, le Projet BKF-010² qui est le principal partenaire technique et financier de la région a découvert que l'usage systématique du dioula dans les centres de sa zone d'action soulève quelques problèmes et non des moindres. En effet, de nombreux apprenants ont du mal à comprendre l'enseignement et certains formateurs lisent sans comprendre les documents didactiques, faute d'une maîtrise suffisante de la langue d'alphabétisation. De

même, contrairement aux habitudes des apprenants, ceux de cette zone, notamment les migrants, désirent accélérer leur intégration sociale, économique et linguistique dans la zone d'accueil ; ils sont de plus en plus nombreux à demander à être à être alphabétisés en dioula qui est pour eux une langue seconde. Cette volonté d'apprendre la langue du milieu est poussée au point de constituer une contrainte, voire une entrave à la bonne marche des programmes d'alphabétisation-formation. Enfin, des superviseurs et coordonateurs, sur qui repose l'efficacité du programme, n'ont pas un niveau de maîtrise suffisante de la langue à même d'exprimer leur efficacité réelle dans le programme. Malgré les solutions endogènes qui ont été proposées, le problème de la langue d'alphabétisation reste entier et les centres d'alphabétisation-formations dans la zone d'activité du projet BKF-010 continuent de prospecter les pistes de solution. La manifestation de la crise linguistique dans le domaine de l'éducation non formelle nous amène à formuler ces quelques interrogations :

Premièrement, pourquoi ne pas alphabétiser effectivement les apprenants dans les langues qu'ils maîtrisent au lieu de s'évertuer à respecter un découpage linguistique qui ne prend pas en compte les dynamiques langagières actuelles ? Ensuite, si les programmes d'alphabétisation fonctionnelle en usage dans les centres permanents d'alphabétisation (CPAF) ont pour finalité l'introduction d'un changement positif dans les habitudes et la vie des apprenants, doit-on leur imposer la volonté des seuls services techniques dont la finalité est l'acquisition des habitudes de l'écriture, de lecture et de calcul ? Enfin, comment satisfaire les besoins langagiers des apprenants tout en apportant des réponses satisfaisantes à leurs besoins de formation et à la nécessité de favoriser l'émergence d'un environnement lettré ?

Le but du présent texte est d'analyser les éléments de réponse qui ont été proposés à la crise linguistique manifeste dans les centres d'alphabétisation de la Région des Hauts-Bassins. D'une manière spécifique, il s'agit d'une analyse, à travers le prisme de la science, des solutions politiques, économique, pédagogiques et techniques auxquelles nous sommes parvenus dans le cadre de l'expertise à laquelle nous avons été conviés. Rappelons que les pistes de solution ont consisté à prospecter à la fois les caractéristiques socio-anthropologiques des apprenants, leurs itinéraires de migrants, leurs activités économiques, les réseaux associatifs ainsi que leurs acquis et leurs aspirations au développement de leur environnement ainsi qu'à leur propre épanouissement.

Le choix des migrants comme cible de la présente communication est une volonté réelle de mise en exergue des contradictions de nos stratégies de

développement. Rappelons que la principale étude qui a été à la base de cette analyse a concerné toute la population de la région, autochtone compris. Nous avons noté avec étonnement que le schéma de lecture institutionnelle est souvent très statique, voire dépassé. Le poids démographique des migrants explique l'ampleur du problème linguistique d'une part, mais aussi et surtout l'originalité de leur besoin langagier, d'autre part. En effet, les migrants et plus particulièrement leurs femmes venant d'une même région d'origine sont de plus en plus nombreux dans le Houet formant souvent « des villages » même si administrativement, on continue de les considérer comme des hameaux de culture³.

Deux hypothèses viendront soutenir les présentes analyses : premièrement, si l'alphabétisation se fait à la demande, la prise en compte des besoins socio-économiques et langagiers est une condition *sine qua non* de la réussite des programmes. En d'autres termes, nous restons convaincu à la suite de Ki-Zerbo que « On ne développe pas, on se développe ». Ensuite, deuxièmement, l'alphabétisation est un indicateur de développement et non une finalité, par conséquent, la course aux chiffres qui caractérise les pratiques dans certains pays comme le Burkina Faso se fait au détriment de la qualité. Il faut bien se rendre à l'évidence que l'investissement des acquis de l'alphabétisation doit être l'indicateur réel du changement consécutif à l'apprentissage des adultes.

Notre intérêt pour cette problématique de la question du choix de la langue d'alphabétisation s'explique par deux raisons. Premièrement, nous avons des raisons personnelles de militantisme de la cause des langues nationales, et notre conviction profonde à ce niveau est fondé sur le rôle central de la langue en tant que porteuse de la culture du milieu, mémoire du passé mais aussi et surtout le miroir de sa vision du monde. Il est donc aisé de comprendre qu'elle porte et traduit en même temps le développement de la communauté de ses locuteurs. Deuxièmement, nos activités de recherche sur les politiques linguistiques et, plus spécifiquement, sur la question des langues d'éducation en Afrique francophone en ont forgé notre conviction que le choix de la langue, soit-il pour l'administration, la formation ou le culte, est une des libertés fondamentales de la personne.

Compte tenu des facteurs de géographie humaine et de la gestion des langues au sein d'une communauté, nous allons à la fois nous fonder sur deux cadres théoriques complémentaires à savoir l'approche glottopolitique définie par Guespin et Marcellesi (1986 : 5) comme suit :

Il désigne les diverses approches qu'une société a de l'action sur le langage, qu'elle en soit ou non consciente : aussi bien la langue, quand la société légifère sur les statuts réciproques du français et des langues

minoritaires par exemple ; la parole, quand elle réprime tel emploi chez tel ou tel ; le discours, quand l'école fait de la production de tel type de texte matière à examen : glottopolitique est nécessaire pour englober tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique. (p. 5?)

A cette approche, nous allons nous fonder sur les théories sociologiques de l'Ecole de Chicago quand aux aspects de géographie humaine. Les fondements environnementaux et l'histoire des individus et groupes expliquent, nous le pensons, mieux les changements que les déterminismes raciaux ou ethniques.

Le présent texte comportera deux parties essentielles : Dans un premier temps, nous allons présenter la zone d'étude, situer la problématique spécifique du besoin langagier des migrants et présenter notre méthode de collecte, de traitement des données. Ensuite, dans la deuxième partie, nous allons analyser les résultats de l'étude, en insistant particulièrement sur les éléments de réponses apportés au besoin spécifique de ces migrants.

1. Présentation de la zone d'étude

Constituée d'une succession de plateaux en forme d'escaliers, de vastes plaines, de quelques vallées, de buttes et s'étendant sur une superficie de 25344 km², la Région des Hauts-Bassins occupe 9,4% du territoire national. Limitée au nord par la région de la Boucle du Mouhoun, au Sud par la région des Cascades, à l'Est par la région du Sud-Ouest et à l'Ouest par la République du Mali, la région des Hauts-Bassins est située à l'Ouest du Burkina Faso. Elle est située dans une zone climatique favorable avec des températures moyennes de 25 à 30%. Avec une pluviométrie avoisinant 800 à 1100 mm de pluie par an, elle est relativement bien arrosée et constitue un réseau hydrographique dense comportant :

- le Mouhoun, le Kou, la Comoé et le Houet dans la province du Houet ;
- le Banifing, et le Mouhoun dans le Kéné Dougou ;
- le Tuy et le Mouhoun dans la province du Tuy.

Dans une étude menée par le Ministère de l'Agriculture (cf. sitographie), il ressort qu'au Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006, la région avait une population de 1 469 604 habitants, soit 10,5% de la population du pays. La population féminine est majoritaire dans la région avec une proportion de 51,0%. La présence dans la région de Bobo-Dioulasso cette ville précoloniale, fait que le taux d'urbanisation est de 37,6%, un taux supérieur à celui de l'ensemble du pays qui est de 22,7%. D'après les projections de l'INSD, la population de la région des Hauts-Bassins est estimée en 2010 à 1 660 910 habitants et 1 961 204 habitants en 2015. La région a

réalisé un taux d'accroissement de la population de 3,6 % entre 1996 et 2006. A ce rythme d'accroissement, la population de la région va doubler en 2030 par rapport à 2006.

Du point de vue de l'organisation administrative, la région est composée de trois provinces qui sont : le Tuy, le Houet et le Kéné Dougou.

Du point de vue de la composition ethnique de sa population, il convient de distinguer entre la population autochtone et les migrants. La population autochtone se répartit comme suit :

Tableau.1

Houet	Bobo, Sembla, Vigué, Toussian, Bolon, Dioula, Tiéfo
Kéné Dougou	Toussian, Bolon, Senufo, Sèmè, Samogo (Kprango, Dzungo), Dioula
Tuy	Bwaba, Winien, Dagara, Wala (Dagari-dioula), Puguli, Lobi

Quant aux migrants dont le problème linguistique est l'objet des présentes analyses, il faut retenir que les plus nombreux sont, par ordre d'importance : les Moose, puis viennent les Peuls. A ces migrants majoritaires viennent s'ajouter les migrants minoritaires qui se répartissent à leur tour entre :

- Minorités relatives
 - Bisa, Cerma, Turka, Winien, Kpée (Noumou), Lobiri, Dogonon, Gouin, San, Gourounsi, Haoussa... C'est dans ce groupe que comptent les Wolof, les Yoruba, les Haoussa, les Bambara (Sanogo M.L. 2007c).
- Minorités absolues
 - Fulse, Kalamse

Méthode de collecte des données

La méthode de collecte des données a consisté en deux phases complémentaires à savoir les entretiens et l'administration de questionnaires. Ainsi, après les entretiens avec les représentants de l'ensemble des acteurs de l'alphabétisation (services techniques, opérateurs, bénéficiaires, PTF), nous avons élaboré les instruments d'enquête individuelle qui ont été administrés sur le terrain à 173 personnes dont 36% de femmes. De même, un guide d'entretien suivant la méthode SEPO (Succès, Echecs, Potentialité et Obstacle) avec sa vitrine à quatre fenêtres ainsi qu'un tableau de planification ont été utilisés pour les focus-groupe.

Depuis lors, nous observons l'évolution de la situation linguistique dans la zone et particulièrement celle des langues d'alphabétisation et ce, à travers nos activités de recherches.

2. Analyse des résultats

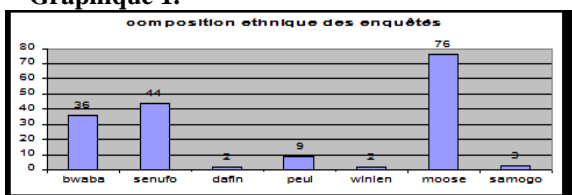
Aux termes de nos enquêtes et entretiens, nous avons obtenu les résultats qui se présentent de la façon

suivante :

2.1. Composition ethnique de la population

D’abord, la composition technique de notre échantillon nous permet de percevoir le caractère composite de la population concernée par cette problématique. Et comme on peut le voir sur le graphique 1 ci-dessous, nous avons aussi bien les autochtones senufo, mais aussi les Toussian, les Bolon, les Dioula, les Tiéfo... Mais la dynamique migratoire et le caractère de la zone d’enquête font que nous avons plus de Moose dans notre échantillon. Rappelons que les villages de migration ont ceux qui ont été touchés par l’enquête.

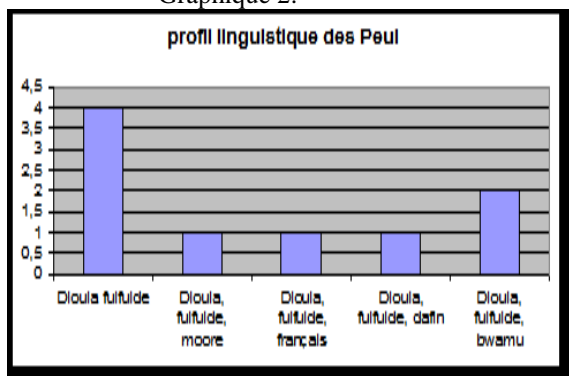
Graphique 1.



2.2. Profil linguistique des enquêtés

Mais, c’est bien le profil linguistique des migrants surtout les majoritaires qui nous intéresse ici car ceux-ci sont plus concernés par ce problème du choix de la langue d’alphabétisation. Ainsi, dans un premier temps, nous avons les Peul qui, bien que vivant le plus souvent dans les hameaux de culture, ils sont tous bilingues. Mieux, leurs enfants sont des bilingues précoces même si leur langue ne montre aucun signe de déclin dans la transmission de génération à génération comme nous l’avons constaté dans les régions voisines de la Boucle du Mouhoun (Sanogo. M. L. 2012).

Graphique 2.

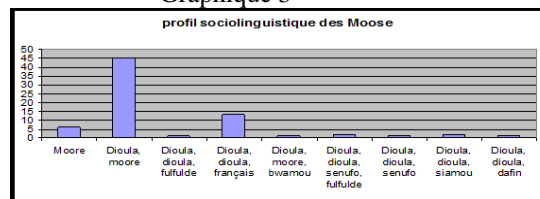


Ces populations constituées de pasteurs nomades bilingues circulent entre leur zone traditionnelle qu’est le nord du pays et leurs zones de pâturage. De même, ils ont ainsi gardé de solides liens familiaux dans les anciennes zones de pâturage qui sont les Banwa et la Boucle du Mouhoun dont ils ont appris et gardé les langues. C’est ainsi qu’on retrouve parmi eux des locuteurs du marka-dafin et du bwamu.

Quant aux Moose, il faut reconnaître que ceux-ci sont

de plus en plus présents dans la région et la caractéristique importante de leur migration est leur forte présence en milieu rural. Constituant l’essentiel des migrants agricoles dans la région des Hauts-Bassins, ils forment de gros hameaux de cultures ou deviennent la population majoritaire de certains villages, surtout aux alentours de Faramana, de Karangasso-Vigué, de Banzon et de Dougoumato. Ils vivent en groupe structuré au tour de leur chef traditionnel et entretiennent des relations de bienséance avec les organisations traditionnelles et religieuses de la zone d’accueil.

Graphique 3



Cependant, à la différence des Peuls, les migrants Moose se caractérisent par le profil linguistique suivant :

- La présence d’individus monolingues en moore surtout parmi les femmes nouvellement arrivées par des liens de mariages récents. Les migrants moose continuent d’aller chercher leurs femmes dans leur région d’origine créant des groupes endogènes qui cohabitent sans se mélanger.
- Tous les locuteurs bilingues parlent le dioula comme langue seconde même si l’on note d’autres langues en plus. Rappelons que l’usage de ces dernières langues se fait dans une fonction de connivence pour marquer de l’égard pour les autres. En revanche, la langue seconde couramment utilisée reste le dioula qui est également une langue apprise par nombre de migrants ayant transité par les plantations de la Côte d’Ivoire.
- Si le dioula est la langue seconde pour ces populations, la pression linguistique est telle que l’apprentissage des langues des populations autochtones ne semblent pas du tout nécessaire, car les migrants ne les apprennent pas
- Très peu de francophones qui sont soit des déscolarisés, soit des personnes ayant été en Côte d’Ivoire. Cependant, très peu on déclare parler le français car le dioula leur semble nécessaire et suffisant comme on le voit au graphique 5 ci-dessous
- Les pratiques langagières en famille sont très conservatrices à cause de l’endogamie, d’une part et de la nécessité de préservation de l’identité qui est un sentiment « légitime » chez les migrants, d’autre part. En effet, il convient de rappeler que les migrants moose d’une localité comme Bamogodougou ou Mangorotou proviennent vienne du Centre-Ouest (Yako et ses environs) et ils vivent en communauté aux liens assez serrés. A titre d’exemple, parmi les personnes touchées par l’enquête par questionnaire,

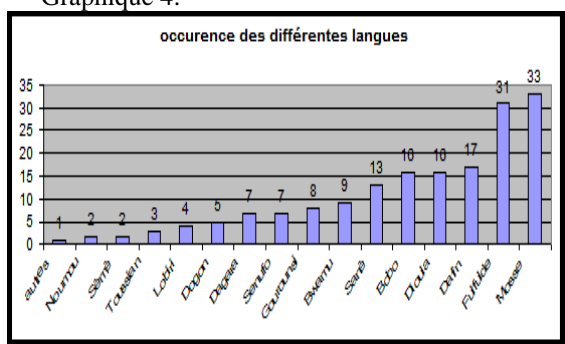
seulement 7 sur les 73 reconnaissent utiliser souvent le dioula en famille avec les enfants le plus souvent.

Les deux grandes communautés migrantes que sont les Moose et les Peul dans cette zone ont la même caractéristique sur le plan socio-anthropologique à savoir qu'il s'agit de migration monogénétique polygène, c'est-à-dire des membres d'une même localité mais qui sont arrivés par des vagues successives. Ainsi, le profil linguistique des deux grands groupes de migrants que sont les Moose et les Peuls nous permet de percevoir toute la dynamique langagière de la zone d'étude. A partir des langues répertoriées chez ces personnes et de la mise en œuvre leurs répertoires linguistiques, nous voyons que les communautés n'ont ni les mêmes dispositions, ni les mêmes perceptions encore moins les mêmes usages des différentes langues en présence.

2.3. Langues en présence dans la région

Rappelons que notre zone d'étude est située dans la partie réputée la plus complexe, du point de vue linguistique. La Région des Hauts-Bassins qui constitue le noyau du Grand Ouest concentre à elle seule plus de 60% des langues du pays rendant les dynamiques et enjeux linguistiques plus complexes que partout ailleurs. A ce titre, on peut dire que toutes les langues du Burkina Faso et les langues au Burkina Faso y sont présentes même si notre échantillon ne laisse percevoir que 25 langues que l'on peut voir dans le graphique 4 ci-dessous.

Graphique 4.



Le nombre peu important de langues de l'échantillon par rapport à la zone s'explique par deux raisons : Premièrement, nous sommes en zone rurale et les migrants agricoles que l'on y rencontre sont rarement en communauté en dehors des Moose. Les autres migrants comme les Daraga, Lobi, San, Turka, entre autres, sont des ouvriers agricoles individuels ou des aventuriers en bandes démographiquement non significatives. Cet éclatement ethnolinguistique favorise, par conséquent, la langue de référence ou du moins la langue à occurrence la plus élevée qui reste le dioula. Ensuite, deuxièmement, rappelons que l'étude ciblait essentiellement les sites de fortes migrations moose où le dioula n'est pas suffisamment maîtrisé.

Ainsi, comme nous le voyons, cet échantillon – quoique raisonné - nous permet de constater qu'il y a une certaine dynamique dans l'arrivée et la gestion quotidienne des différentes langues dans cette zone. A cet effet, nous voyons que si les grands groupes de migrants gardent leur langues d'origine dans les pratiques familiales ou intra-communautaire, la pression linguistique de la langue principale locale fait qu'ils sont obligés de l'avoir dans leur répertoire faisant d'eux des bilingues : dioula et langue d'origine.

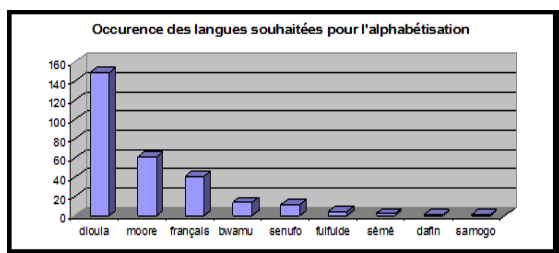
De même, si les langues des populations autochtones se retrouvent dans chacune des provinces traditionnelles où l'on retrouve les groupes ethnolinguistiques; en revanche, les langues des migrants sont présentes dans toutes les trois provinces. Ainsi, les autochtones ne parlant pas leurs langues entre les groupes différents, le dioula qui joue ce rôle de langue véhiculaire s'impose ainsi à tous les groupes. À cela, il faut à jouter son prestige de langue de la ville qui s'impose aussi bien aux langues locales qu'aux parlers locaux. (Wertmann K. et Sanogo M.L. 2013). La présence de toutes ces langues fait de la région des Hauts-Bassins une zone multilingue dans laquelle l'usage de chaque langue a un enjeu dans la gestion du patrimoine linguistique de la région.

2.4. Choix de la langue d'alphabétisation

Le choix de la langue d'alphabétisation dans ce contexte multiethnique et plurilingue n'est pas facile à établir compte tenu des enjeux diverses. Premièrement, les migrants moose qui désirent rester en contact avec leur région d'origine ont de stratégie de gestion familiale privilégiant la langue d'origine. De même, le régime matrimonial endogamique qui caractérise les migrants majoritaires que sont les Peuls et les Moose est favorable au maintien de la langue d'origine même si les enfants sont maintenant des bilingues précoces. Deuxièmement, dans le cadre des relations d'échange langagier avec les autres, en l'occurrence les migrants minoritaires, les autochtones et l'administration, ils veulent user de la langue locale pour non seulement favoriser leur intégration mais aussi assurer les échanges quotidiens avec la communauté d'accueil.

Ainsi, le choix des langues à utiliser dans les centres d'alphabétisation devra tenir compte de tous ces éléments qui déterminent les attitudes et représentations envers le patrimoine linguistique en présence. On comprend alors la différence remarquable entre la courbe du profil et pratiques langagières en graphique 4 ci-dessus et celle du choix de la langue comme le montre le graphique 5 ci-dessous.

Graphique 5



Il ressort clairement de la comparaison de la courbe des profils linguistiques et de celle des désirs exprimés par les acteurs que le fossé est grand entre les deux. En effet, si les personnes concernées sont en majorité des moorephones, comme on peut le voir ci-dessus, le dioula est la langue que beaucoup désirent apprendre. Cependant, la non-maîtrise de la langue d'alphabétisation expliquerait certaines déperditions et non des moindres comme nous le montre Sanwidi I. et Ouédraogo M. (2008 :10). Par conséquent, il convient de tenir également compte de ce préalable très important dans la réussite d'un programme d'alphabétisation – formation.

Ainsi, il apparaît clairement que l'alphabétisation ne peut pas se dérouler comme le veulent les migrants et les services techniques dans la langue de milieu. De même, l'introduction de la langue la mieux maîtrisée ne peut pas se faire sans montrer le bien-fondé et la pertinence de ce choix technique. Enfin, l'adoption d'une nouvelle solution devra intégrer un ajustement des ressources humaines et une modification des dispositions techniques et matérielles dans la zone du projet. Et comme on le voit, la solution endogène qui avait été trouvée à savoir la formation des formateurs et superviseurs à une meilleure maîtrise de la langue n'a pas apporté les résultats escomptés. Par conséquent, il convient de poser le problème en tenant compte de toutes ses dimensions techniques, des potentialités des ressources humaines et des aspirations des bénéficiaires. Afin de concilier donc toutes ces positions, nous avons obtenu, au terme de l'étude, un accord entre qui engage les trois parties.

Premièrement, opérateurs et bénéficiaires prennent en compte la nécessité d'acquérir les préalables de l'alphabétisation (lecture, écriture et calcul) « sans difficultés linguistiques additionnelles ». En termes précis, les centres d'alphabétisation qui accueillent les moorephones en majorité vont faire le cycle de formation de base dans la langue moore qui est maîtrisée par les apprenants. De même, le dioula qu'ils désirent apprendre sera introduit comme langue seconde dans un programme spécifique dans les phases de formation technique. En rappel, ce besoin est tout à fait nouveau et n'a jamais été pensé dans nos programmes d'alphabétisation où les apprenants ont jusqu'à présent été alphabétisés dans les langues qu'ils parlent déjà. Par conséquent, les services techniques de l'Etat ainsi que les opérateurs doivent intégrer cette nouvelle dimension dans leur

programme.

Deuxièmement, l'Etat qui assure la fonction régaliennne devra revoir son découpage linguistique du territoire et mettre à leur disposition des agents ayant la maîtrise du moore. Dans une période transitoire, les services techniques pourraient bien s'appuyer sur leurs collègues des régions avoisinantes ou mettre à contribution les ressources moorephones disponibles dans les villages et ce, après une formation conséquente. De même, ils devront prendre en compte les besoins langagiers des apprenants en concevant des programmes de formation ou d'apprentissage des langues nationales comme langue seconde. Rappelons que ce programme existe pour les expatriés et par conséquent, il suffit de l'adapter aux nationaux en tenant compte de leurs bases de formation.

Enfin, les partenaires techniques et financiers doivent intégrer cette nouvelle donnée linguistique dont la réponse a un coût. En effet, la conception de nouveaux manuels d'enseignement du dioula langue seconde dans les centres d'alphabétisation devra mobiliser des ressources supplémentaires qui n'avaient pas été prises en compte dans les programmes d'alphabétisation dans notre pays. Une relecture des activités devra permettre de réajuster les lignes et apporter des réponses à cette interrogation légitime.

Les principales leçons de cette étude sont les suivantes :

- **sur le moore et le fulfulde**

Langues très présentes dans la région des Hauts-Bassins, le moore et le fulfulde font désormais partie du patrimoine linguistique de la région. Nous avons ainsi des profils assez variables dont certains nécessitent une approche particulière. C'est le cas des monolingues moose ou peul qui sont soit des non actifs, soit des migrants récents. Si nombre de ces personnes aspirent à parler le dioula comme langue d'intégration, il faut reconnaître que les locuteurs du dioula non fonctionnel sont nombreux dans ce groupe. Aussi, une attention particulière accordée au profil et besoin de ce groupe spécifique permettra de relancer l'alphabétisation dans certains centres frappés de faible fréquentation. Des partenaires comme l'ANTBA (Association Nationale pour la Traduction de la Bible) et l'AD (Assemblée de Dieu) ainsi que les services techniques pourraient être mis à contribution pour les centres moorephones et fulaphones. De même, après une phase AI (Alphabétisation Initiale) et FCB (Formation Complémentaire de Base) en moore et fulaphones dans les zones où cela est nécessaire, il faudrait envisager un cycle de passage des acquis du moore ou du fulfulde au dioula afin de satisfaire nombre d'auditeurs qui souhaitent apprendre et/ou renforcer leurs pratiques du dioula.

- **sur le dioula**

La langue la plus importante dans l'alphabétisation, langue véhiculaire de la région et langue d'animation des groupements villageois, sa connaissance et sa maîtrise sont nécessaires pour une intégration économique, psychologique et sociale des migrants. Elle assure également la fonction d'unification car en plus de ceux qui la maîtrisent déjà, il y a plus de personnes qui souhaitent l'acquérir et/ou renforcer leur acquis dans cette langue.

Par conséquent, nous recommandons vivement de tenir compte de ce besoin manifeste d'apprendre le dioula, ou de renforcer cette langue dans le choix des langues d'alphabétisation. Une mesure qui exclurait le dioula dans les localités où les auditeurs souhaitent l'apprendre comme langue d'intégration pourrait causer des dommages importants quant à la fréquentation du centre. En revanche, la maintenir obligatoirement où il n'y a pas suffisamment de locuteurs fonctionnels et de besoins de l'apprendre peut avoir les mêmes effets.

- **sur le français**

Langue officielle et langue de l'élite, le français occupe une position non moins importante, car c'est bien la langue que beaucoup souhaitent apprendre dans une phase de post-alphabétisation. Il apparaît après le moore à cause surtout de nombreux locuteurs de dioula non fonctionnel chez les Moose. Ces derniers souhaitent se faire alphabétiser d'abord en moore, ensuite au dioula et avant de passer enfin au français. Le besoin d'apprendre cette langue officielle n'est certainement pas écarté par les enquêtés. Nous pensons que son occurrence faible peut s'expliquer par le souci manifeste de faire redémarrer les centres fermés où seules les langues nationales sont acceptées dans le cycle de base AI et FCB.

Ainsi, et afin d'encourager les auditeurs, il convient de créer les cycles où l'on introduira le français dans une phase d'alphabétisation avancée. Si dans nombre de centres le cycle AI et FCB n'attirent pas beaucoup de personnes, l'introduction du français fonctionnel est un besoin réel et réalisable en se fondant sur les acquis des langues nationales. La recherche appliquée a produit des résultats dans ce domaine qui restent d'ailleurs à améliorer.

Conclusion

Aux termes de la présente étude sur les besoins langagiers des populations migrantes de la région des Hauts-Bassins, nous sommes arrivés à la conclusion selon laquelle cette région se caractérise par : La présence de nombreuses langues dont plus des 2/3 sont le résultat de la migration récente de populations. Les nombreuses langues sont loin d'être de simples compléments du tissu linguistique déjà multicolore.

Elles participent ainsi à la nouvelle configuration linguistique de la zone et il est donc nécessaire de les prendre en compte dans toute politique de développement.

-La dynamique langagière que connaît cette zone est marquée par l'intérêt de tous pour le dioula et la montée du moore. Les langues des groupes ethniques sont le domaine réservé des relations de communication intrafamiliale et intra-ethniques. Quant au dioula, il assure pleinement sa fonction véhiculaire et commerciale. À ce titre, il est la principale langue des situations de communication extrafamiliale.

Il reste donc à réunir les conditions matérielles et humaines indispensables, comme la recherche d'animateurs, de personnel de service technique ainsi que de documents nécessaires. Les langues comme le moore et le fulfulde ne manquent pas de ces ressources. Il s'agit donc de les faire venir après une campagne de sensibilisation en insistant sur les raisons objectives du choix linguistique au niveau du groupe. Rien ne garantit d'office l'acceptation d'une langue ethnique, surtout lorsqu'il s'agit d'une langue déjà maîtrisée, car ils sont nombreux à croire qu'il ne sert à rien d'aller à l'école « pour apprendre une langue qu'on parle déjà ». Ainsi, de nombreux Moose s'inscrivent dans les centres d'alphabétisation pour apprendre ou renforcer leur dioula. À propos, il convient d'imaginer déjà des passerelles pour apprendre le dioula à partir de l'alphabétisation de base dans les langues maîtrisées comme le moore, le bwamu et fulfulde. S'il existe des documents d'apprentissage du dioula pour francophones, anglophones ou germanophones, ceux destinés à des lettrés dans les langues africaines n'ont pas encore été réalisés. C'est donc l'occasion de penser à une conception de qualité et techniquement fiable afin de réussir cette mission combien difficile.

Enfin et pour terminer, les campagnes d'alphabétisation doivent innover aussi bien dans leur méthode que dans leur contenu. Il ne s'agit pas de proposer des programmes bien montés dans des bureaux, mais plutôt d'associer étroitement les opérateurs et les groupements des villages cibles aux négociations. Une approche participative est donc nécessaire et les besoins des bénéficiaires doivent être pris en compte dans le cadre général des programmes. Le traditionnel pack LEC (Lecture, Ecriture et Calcul) a montré ses limites. Les néo-alfabétisés ne savent pas toujours quoi faire de leurs acquis et les FTS n'ont pas toujours apporté les réponses appropriées. Si l'alphabétisation a pour finalité l'introduction d'un changement positif dans la vie des bénéficiaires, la prise en compte de leur besoin dans la conception et la conduite des programmes n'est-elle pas la condition qui ferait de cet apprentissage un réel facteur de développement ?

REFERENCES

- [1] Berenger, M. "Langues minoritaires, un héritage culturel", dans *DIOGÈNE*, n° 161, Paris, Gallimard, pp. 3-22, 1993.
- [2] Breton, R. *Les ethnies*, Paris, Presse Universitaire de France, Coll. "Que sais-je?" 1992.
- [3] Calvet, L.J. et C. Juillard (eds.). *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*, Montréal (Québec) Canada, Collection Universités Francophones, AUPELF-UREF, 1995
- [4] Grafmeyer, Y. *L'École de Chicago*, P.U.G., Grenoble, Champs Flammarion, 1978.
- [5] Guepin, L. et Marcellesi, J-B.. "Pour une glottopolitique" dans Marcellesi, J-B. (dir) 1986, "Glottopolitique" dans *LANGAGE* n° 83, Larousse, Paris, pp. 5-11., 1986.
- [6] Halaoui, N. *Langues et système éducatif dans les états francophones d'Afrique subsaharienne*, Paris, autrement frontière, 2005.
- [7] Houis, M., *Anthropologie linguistique de l'Afrique Noire*, Paris, Presse Universitaire de France, 1971.
- [8] Houis, M. et Bole, R., *Intégration des langues dans une politique d'enseignement*, Paris, Publication de l'UNESCO, 1977.
- [9] Joseph, G. (). *Les débuts de l'enseignement en Afrique francophone : Jean Dard et l'école Mutuelle de Saint-Louis du Sénégal*, ed. Le Livre Africain, Paris, 199 p, 1968.
- [10] Pierre A., "Problème linguistique des États négro-africains à l'heure de l'indépendance" dans *Cahiers d'études africaines* n°6 Vol I, Mouton et Co, Paris, pp. 177-195., 1962.
- [11] Sanogo, M. L., *Question de glottopolitique en Afrique Noire francophone*, in Les politiques linguistiques, mythes et réalités, L.J. Calvet et C. Juillard (eds;) p. 297 - 302. 1995.
- [12] Sanogo, M.L., *Etude de faisabilité sur les Centres d'éducation de base non formelle (CEBNF, département de Orodara, Mangodara et Niangoloko*, Coopération Suisse au développement, Ouagadougou, 105 pages, 1998.
- [13] Sanogo, M.L. « Les associations et la défense des minorités linguistiques au Burkina Faso », dans Momar Diop et Jean Benoist (eds.), *L'Afrique des associations. Entre culture et développement*, Dakar-Paris, CREPOS-Karthala, coll. « Hommes et Sociétés, pp. 79-99, 2007a.
- [14] Sanogo, M.L., *Rapport d'étude sur les besoins langagiers des populations de la Région des Hauts-Bassins*, rapport d'étude, BKF/010, Bobo-Dioulasso, Lux-développement, Ouagadougou, 67 pages, 2007b.
- [15] Sanogo, M.L., « Dynamiques des langues au marché provincial d'Orodara », dans Cahiers du CERLESHS, n°28, PUO, Université de Ouagadougou, pp. 415-438, 2007c
- [16] Sanogo, M.L., « A propos du rapport d'étude sur les besoins langagiers des Bwaba », dans *Les lignes de Bouaké-La-Neuve* revue électronique des sciences humaines de l'Université de Bouaké, Volume I. Numéro 3, janvier 2012, <http://www.leslignes.fr/images/troispdf/li302sanogo.pdf>, 2012
- [17] Sanwidi I. et als., *Les impacts de l'Alphabétisation et de l'Education non formelle sur l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations au Burkina Faso*, Rapport d'étude adressé au FONAENF, Ouagadougou, 2008
- [18] Silue, J., « l'alphabétisation en langues nationales et développement durable », dans EDUCI/ROCARE. Afr educ dev issues, N°2, 2010, Special JRECI 2006 & 2009, pp.111-132, 2010
- [19] Some, M. *Politique éducative et politique linguistique en Afrique*, l'Harmattan, Paris, 324 pages, 2003.
- [20] Taine C, « Les langues africaines comme enjeux identitaires » dans *POLITIQUE AFRICAINE* n° 55, Karthala, Paris, pp. 57-65., 1994.
- Werthmann K. et M. L. Sanogo, ed., *La ville de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso : urbanité et appartenance en Afrique de l'Ouest*, Editions Karthala, Paris, 2013.

¹ Le présent texte est inspiré d'une étude-action qui avait pour objectif de proposer une réponse au dysfonctionnement linguistique des centres d'alphabétisation dans la Région des Hauts-Bassins. Les recherches se sont déroulées entre les mois de mars et avril 2007 dans les trois provinces que sont le Tyu, le Kéné Dougou et le Houet. Le déroulement des travaux et les conclusions sont relatés dans le « Rapport d'étude sur les besoins langagiers des

populations de la Région des Hauts-Bassins ».

² Le BKF-010 est un projet de la coopération bilatérale entre le Grand-Duché du Luxembourg et le Gouvernement du Burkina Faso

³ D'après l'article 2 du décret n° 2011-727/PRES/PM/MATDS du 07 octobre 2011 portant conditions et modalités d'érection et de suppression de village au Burkina Faso. JO N° 44 du 03 novembre 2011, http://www.legiburkina.bf/m/Sommaires_JO/Decret_2011_00727.htm